



droit des huissiers de justice

Par **massari**, le **26/08/2010** à **08:43**

un huissiers est rentrer chez moi hier et je fut surprise de voir que ce monsieur a deposer son courrier non pas sur la table de la cuisine ou dans mon salon mais dans ma chambre sur mon lit et sur mes sous vetement qui on ete sorti de l armoire ,ce qui ma mise dans une colere noir ,Alors ce monsieur a t'il le droit de sortir mes sous vetements du placard impunement sans que je ne dise rien et etait il obliger de deposer son papaier dans ma chambre que puis je faire ? je souhaite pour lui qu il etait accompagner parce que je sui bien decider a porter plainte ,car j ai l impression d avoir subit un viol dans l attente bien cordialement

Par **sparte consulting**, le **26/08/2010** à **14:06**

Bonjour,

Malheureusement vous etes rentrée chez vous sans faire constater par huissier l'état de votre habitation en y entrant (ce qe chacun fait a chaque fois qu'il rentre chez lui, tous les jours, bien évidemment,...ca fera 14 000 € signé ici ma brave dame).

Bref, votre parole contre la sienne, sauf que l'un des deux est assermentés...

désolé